

THEME 2

PROFIL DES TRAVAILLEURS A BAS REVENUS D'ACTIVITE AU CAMEROUN

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES GRAPHIQUES	v
RESUME EXECUTIF	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE RELATIF AUX TRAVAILLEURS A BAS REVENUS	3
1.1 Définition des concepts	3
1.1.1 Travail et travailleur	3
1.1.2 Revenu d'activité.....	3
1.1.3 Travailleurs à bas revenus	3
1.1.4 Seuil de bas revenu.....	4
1.2 Quelques travaux empiriques sur les travailleurs à bas revenus	4
1.2.1 Temps de travail	4
1.2.2 Niveau d'instruction.....	5
1.2.3 Genre, âge et niveau de qualification	5
1.2.4 Statut du travailleur	6
CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES DES TRAVAILLEURS A BAS REVENUS	7
2.1 Profil des travailleurs à bas revenus	7
2.1.1 Seuil de bas revenu au Cameroun	7
2.1.2 Proportion des travailleurs à bas revenus selon le sexe	8
2.1.3 Travailleurs à bas revenus et niveau d'instruction	9
2.1.4 Travailleurs à bas revenus et âge.....	9
2.1.5 Travailleurs à bas revenus et secteur d'activité.....	10
2.1.6 Travailleurs à bas revenus et catégorie socioprofessionnelle.....	10
2.1.7 Travailleurs à bas revenus et secteur institutionnel.....	11
2.1.8 Travailleurs à bas revenus et volume horaire hebdomadaire de travail	11
2.1.9 Travailleurs à bas revenus et région.....	12
2.2 Catégorisation des travailleurs à bas revenus.....	12
2.2.1 Méthodologie	12
2.2.2 Description des différents groupes de travailleurs à bas revenus.....	13
CHAPITRE 3 : DETERMINANTS DES TRAVAILLEURS A BAS REVENUS	15
3.1 Spécification économétrique du modèle	15

3.2 Résultats et interprétation.....	16
3.2.1 Variables géographiques	17
3.2.2 Variables individuelles.....	17
3.2.3 Environnement du ménage.....	18
3.2.4 Variables relatives à l'activité.....	18
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	21
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	23
ANNEXE	25
Annexe : Liste des rédacteurs.....	26

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	: Observatoire Economique et Statistique de l’Afrique subsaharienne
BEP	: Brevet d’Etudes Professionnelles
BEPC	: Brevet d’Etudes du Premier Cycle
BIT	: Bureau International du Travail
CAP	: Certificat d’Aptitude Primaire
CSP	: Catégorie Socio Professionnelle
DSCE	: Document de Stratégie pour la Croissance et l’Emploi
EESI	: Enquête sur l’Emploi et le Secteur Informel
EPT	: Education Pour Tous
GSE	: Groupe Socio-économique
FCFA	: Franc de la Coopération Financière en Afrique centrale
INS	: Institut National de la Statistique
INSEE	: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
SMIG	: Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Répartition (en %) des travailleurs à bas revenus selon le sexe	8
Tableau 2.2 : Répartition (en %) des travailleurs à bas revenus suivant le niveau d'instruction	9
Tableau 2.3 : Répartition (en %) des travailleurs à bas revenus selon l'âge par milieu de résidence et sexe	10
Tableau 2.4 : Répartition (en %) travailleurs à bas revenus selon le secteur d'activité.....	10
Tableau 2.5 : Répartition (en %) des travailleurs à bas revenus selon la CSP par milieu de résidence et par sexe.....	11
Tableau 2.6 : Répartition (en %) des travailleurs à bas revenus selon le secteur institutionnel.....	11
Tableau 2.7 : Répartition (en %) des travailleurs à bas revenus selon le nombre d'heures hebdomadaires de travail par milieu de résidence et par sexe.....	12
Tableau 2.8 : Répartition (en %) des travailleurs à bas revenus selon la région d'enquête par milieu de résidence.....	12
Tableau 3.1 : Estimation des déterminants de la probabilité des travailleurs à bas revenus par la méthode de Heckman (modèle Probit).....	19

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Revenu horaire médian (en FCFA) selon la région d'enquête	7
Graphique 2.2 : Répartition des travailleurs à bas revenus par milieu de résidence selon le sexe .	8

RESUME EXECUTIF

La présente étude analyse une dimension importante du marché du travail susceptible d'avoir un impact sur l'élaboration des politiques économiques et sociales. Elle a permis d'identifier les caractéristiques et les déterminants des travailleurs à bas revenus d'activité au Cameroun.

Ayant fixé un revenu horaire seuil estimé à 55,6 FCFA (deux tiers du revenu horaire médian national), l'étude a révélé que la majorité (56,1%) des travailleurs à bas revenus sont des femmes. Cette prédominance des femmes dans cette catégorie des travailleurs s'observe quel que soit le milieu de résidence. De plus, sept travailleurs à bas revenus sur dix ont au plus le niveau primaire et leur nombre décroît avec l'âge. Ils travaillent pour la plupart dans le secteur primaire (80%) et sont le plus souvent des aides familiaux/apprentis ou exercent pour leur compte propre (97%). Ces travailleurs peuvent être classés en trois catégories : les "jeunes" travailleurs de l'informel non agricole, les "vieux" travailleurs et les "jeunes" travailleurs de l'informel agricole. En faisant une monographie de ces travailleurs, on s'est rendu compte que la région de l'Extrême-Nord abrite le quart d'entre eux. En outre, ils sont presque également répartis entre le Nord, le Nord-Ouest et l'Ouest

En utilisant la méthode d'estimation d'Heckman en deux étapes qui permet de corriger le biais de sélection à l'entrée sur le marché du travail, on montre que le milieu de résidence, la région d'enquête, le sexe de l'individu, la situation matrimoniale, la présence de plus d'un actif occupé dans le ménage et l'ancienneté influencent la probabilité d'être travailleur à bas revenus. Cette probabilité augmente avec l'ancienneté et commence à décroître à partir de 41,2 ans d'ancienneté. Elle décroît avec l'âge et commence à croître après que l'individu ait atteint 33,6 ans.

INTRODUCTION

Le Cameroun connaît, comme la plupart des pays africains, beaucoup de dysfonctionnement sur le marché du travail. En effet, le marché du travail est caractérisé par le développement du secteur informel (9 actifs occupés sur 10 en 2010) et un rétrécissement de l'offre d'emploi. Ces imperfections ont pour conséquence une faible rémunération du travail et une augmentation de la population des travailleurs à bas revenus. Le chômage reste un phénomène presque marginal (3,8%) tandis que le sous-emploi est relativement élevé se situant autour de 70,6% en 2010.

Le sous-emploi invisible est estimé à 63,7%, soit environ 5,7 millions de personnes. Il est particulièrement important dans le secteur informel agricole où 81,4% d'actifs occupés ont un revenu horaire inférieur à celui fixé par la réglementation nationale (178,125 FCFA/heure). Ce secteur est suivi par le secteur informel non agricole avec plus de la moitié des travailleurs de cette catégorie. Ce phénomène est nettement moins accentué dans le secteur public (12,3%) et le secteur privé formel (20,0%).

Par ailleurs, en prenant en considération la durée hebdomadaire maximale de 40 heures que fixe le Code du travail, le sous-emploi visible touche 14,8% de la population active occupée. Il est nettement plus élevé dans le secteur public (28,5%) et dans le secteur informel non agricole (18,5%) que dans les autres.

L'imaginaire collectif considère le travail comme le mécanisme par excellence d'intégration familiale, scolaire, professionnelle, sociale, politique et culturelle (Castel, 1995). Certaines catégories de travailleurs continuent à avoir un bas revenu malgré la prise en compte de la dimension emploi dans les politiques du Gouvernement à travers le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). La promotion du travail décent est un des objectifs de la politique gouvernementale en matière d'emploi. Dès lors, il se pose le problème de profil de ces travailleurs à bas revenus.

Beaucoup de travaux ont été réalisés sur le fonctionnement du marché du travail au Cameroun. Cependant, très peu d'études ont été consacrées à une analyse du profil des travailleurs à bas revenus dans leur emploi principal. L'objectif de cette étude est d'identifier les caractéristiques et les déterminants des travailleurs à bas revenus. Un tel profil pourrait inciter les décideurs politiques à élaborer des politiques de rémunération efficaces.

La présente étude est organisée en trois chapitres. Le premier chapitre est consacré à la revue de la littérature. Le deuxième présente les caractéristiques des travailleurs à bas revenus tandis que le dernier chapitre analyse ses déterminants.

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE RELATIF AUX TRAVAILLEURS A BAS REVENUS

Dans ce chapitre, il sera question de donner quelques définitions sur les concepts relatifs au travail, au revenu d'activité, au seuil de bas revenu et au marché du travail et de présenter quelques travaux empiriques sur les travailleurs à bas revenus.

1.1 Définition des concepts

Très souvent, on pense que lorsqu'un individu occupe un emploi, il peut vivre à un niveau qui se rapproche des standards sociaux. Dans la réalité, bon nombre de personnes ayant un emploi, ont de la peine à mener une vie décente.

1.1.1 Travail et travailleur

Le travail est l'effort intellectuel ou physique accompli par un individu ou groupe d'individus en vue de parvenir à un résultat concret recherché. En d'autres termes, le travail est une activité de l'homme qui consiste à la production des biens et services.

En économie, le travail constitue l'un des facteurs de production (avec la terre et le capital). Il est fourni par les employés (main d'œuvre) qui, en contrepartie reçoivent une rémunération (revenu d'activité). Le travail constitue un élément d'appartenance sociale comme l'avait souligné Louis Aragon "C'est par le travail que l'homme se transforme" dans son article, l'humanité (1933).

Dans le cadre de la deuxième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel au Cameroun, les travailleurs constituent la population active occupée de 10 ans ou plus. Cette population active occupée est celle regroupant l'ensemble des personnes ayant travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours de la semaine précédant l'enquête, qu'elles soient salariées, comptes propres, employeurs ou aides familiaux dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui ne l'exercent pas temporairement pour un motif tel qu'une maladie de courte durée, des congés payés, un conflit du travail, une formation, etc. Les personnes ayant trouvé un travail, qui commencera ultérieurement (mois suivant l'enquête), sont également comprises dans la population active occupée.

1.1.2 Revenu d'activité

Le revenu professionnel est considéré comme la rémunération d'un facteur de production qui est le travail. La notion de revenu est alors assimilée à celle de prix du travail. Ici, on s'intéresse au revenu professionnel, on ne tient pas compte d'éventuels revenus annexes tels que les revenus de la propriété, du conjoint, du capital ou de la fortune qui pourraient affecter le niveau de vie du travailleur.

1.1.3 Travailleurs à bas revenus

Dans la littérature, les études sur les travailleurs à bas revenus ont le plus souvent été rapprochées aux études sur les travailleurs pauvres. Les travailleurs à bas revenus sont ceux qui occupent le bas de l'échelle de la distribution des salaires, alors que les travailleurs pauvres sont ceux dont l'emploi ne permet pas de soustraire leur ménage de la pauvreté. De cette définition, il convient de s'accorder sur un critère permettant d'identifier sans ambiguïté les travailleurs à bas

revenus. La littérature définit généralement un seuil de rémunération en dessous duquel les revenus sont considérés comme bas.

1.1.4 Seuil de bas revenu

Plusieurs travaux ont été menés pour déterminer le seuil de bas revenu dans les instituts. Dans les travaux récents (BIT, 2009) sur la détermination du seuil de bas revenu, deux seuils ont été souvent retenus :

- un **seuil de bas revenu**, fixé aux deux tiers du revenu horaire médian national des travailleurs et ;
- un second **seuil de très bas revenu** correspondant à la moitié de ce même revenu horaire médian.

Dans le cadre de cette étude, nous avons opté pour le seuil de bas revenu tel que défini ci-dessus.

Le champ retenu pour l'analyse des bas revenus comprend tous les secteurs d'activités et tous les secteurs institutionnels (public, privé formel et informel). Le seuil de bas revenu est défini par rapport au revenu horaire médian national, c'est-à-dire le revenu au dessous (ou au-dessus) duquel se situe la moitié de la population active de référence¹.

1.2 Quelques travaux empiriques sur les travailleurs à bas revenus

La littérature a consacré plus de travaux sur la problématique des travailleurs pauvres comparativement aux travailleurs à bas revenus. Toutefois, bon nombre d'études ont rapproché ces deux notions. Les travaux des allemands (Schäfer, 2000) assimilent même les travailleurs pauvres directement aux travailleurs de très bas salaires. Une enquête statistique sur les revenus et les conditions de vie (INSEE, 2007) montre que 70% des travailleurs pauvres salariés en Rhône-Alpes ont des revenus inférieurs au seuil des bas salaires. Dans cette section, certaines caractéristiques des travailleurs à bas revenus d'activité revenant de manière récurrente dans les études comme facteurs explicatifs de la faible rémunération sont présentés.

1.2.1 Temps de travail

Les études menées sur les emplois à faible rémunération s'accordent à reconnaître que le temps partiel constitue une caractéristique dominante de ce type d'emplois. Jean-Marc Falter et Yves Flükiger (2002) comparent les proportions de travailleurs à bas salaires, des travailleurs à plein temps et des travailleurs à temps partiel de la population active occupée en 1999 et en 2000 en Suisse. La proportion de travailleurs à bas salaires chez les travailleurs à plein temps était de 3,1% en 1999 et 2,8% en 2000. Pourtant, la proportion de ces travailleurs à temps partiel était de 41,4% en 1999 et 44,7% en 2000. Les travaux de Joseph Deutchsh, Yves Flükiger et Jacques Silber (2002) arrivent à des conclusions similaires toujours sur la population suisse active occupée, mais cette fois avec des écarts moins importants que ceux relevés précédemment, sur les années 1991 et 1997. En effet, la proportion de travailleurs à bas salaires au sein de la population des travailleurs à temps partiel est de 18,9% et 18,8% respectivement en 1991 et 1997, contre seulement 5,1% et 3,4% pour les mêmes années chez les travailleurs à plein temps. L'enquête de l'INSEE citée précédemment relève qu'en Rhône-Alpes, 12,0% de salariés à temps partiel sont des travailleurs pauvres, alors que chez les travailleurs à plein temps on a seulement 4,0%.

¹ Michèle Lelievre, un nouvel indicateur européen, 2004.

Pour aller plus loin, Jean-Marc Falter et Yves Flükiger ont quantifié la probabilité d'appartenir à la population des travailleurs à bas salaires dans une analyse multivariée de type logit incluant les variables sur la région linguistique, le sexe, l'âge, la nationalité, le type d'emploi (salariés à plein temps, salariés à temps partiel, indépendants), la situation matrimoniale, le niveau d'instruction et la taille du ménage. Dans cette configuration et pour l'année 2000, ils établissent que le facteur le plus important expliquant les bas salaires est le travail à temps partiel. Ainsi, une personne travaillant à temps partiel a 15,6 fois plus de chance d'appartenir à la catégorie de travailleurs à bas salaires qu'une personne à plein-temps.

1.2.2 Niveau d'instruction

Ici encore, toutes les études dédiées à la problématique des bas salaires reconnaissent l'importance du niveau d'instruction dans la détermination des niveaux de rémunération. Ce résultat est d'autant plus vraisemblable que la constitution de l'échelle de catégories socioprofessionnelles (Cadres supérieurs, cadres moyens et agents de maîtrise, employé/ouvrier qualifié, employé/ouvrier semi qualifié, manœuvre) est établie selon des niveaux d'instruction décroissants, le niveau de rémunération étant lui-même décroissant dans cet ordre.

En France, une étude de la commission "Economie-Emploi-Recherche-Innovation"(2012) sur la « Situation des travailleurs pauvres dans la région des pays de la Loire » révèle que 13% de travailleurs sans diplôme et 8% des travailleurs avec un niveau BEPC, CAP ou BEP sont des travailleurs pauvres. A l'inverse, seuls 2% de travailleurs diplômés d'un 1^{er} cycle et 4% de travailleurs diplômés du 2nd et 3^{ème} cycles sont considérés comme pauvres. Pour ce qui est de la probabilité d'appartenir à la population de travailleurs à bas salaires, les deux études sur la population suisse citées plus haut arrivent à des résultats similaires à l'issue des analyses multivariées de type logit avec les mêmes variables explicatives que celles citées plus haut : la probabilité d'appartenir à la population des travailleurs à bas salaire est la plus faible parmi les personnes qui ont reçu une formation universitaire ou tertiaire extra-universitaire et la plus forte parmi ceux qui n'ont pas dépassé la scolarité obligatoire.

1.2.3 Genre, âge et niveau de qualification

Les travaux de Pierre Concialdi et de Sophie Pontieux (1997) sur la comparaison des travailleurs à bas salaires en France et aux Etats-Unis mettent en évidence les principales caractéristiques des travailleurs à bas salaires : ce sont le plus souvent les femmes, les jeunes ou les personnes de faible niveau de qualification qui occupent régulièrement des emplois à temps partiel. Si l'effet du sexe apparaît sans équivoque, l'effet de l'âge sur les niveaux de rémunération n'est cependant pas linéaire. En général, les jeunes sont plus exposés à des faibles rémunérations. Toutefois, lorsqu'on gagne en âge, ce facteur permet dans un premier temps de réduire la probabilité d'appartenir à la population démunie, puis, cette influence s'estompe progressivement pour s'inverser au-delà d'un certain âge. Ce constat est confirmé par l'étude de Jean-Marc Falter et Yves Flükiger sur les bas salaires en Suisse en 1999 et en 2000. En effet, pour l'année 1999, 33,5% des travailleurs de moins de 25 ans ont un salaire bas. Ensuite, dans la population des travailleurs âgés de 25 à 54 ans, la proportion de bas salaires n'atteint pas 17,0%. Cependant, pour les travailleurs âgés de 55 ans ou plus, 21,5% ont un bas salaire. L'effet de l'âge tel que décrit ci-dessus est généralement appréhendé dans l'analyse multivariée par l'inclusion du carré de l'âge dans les variables explicatives.

1.2.4 Statut du travailleur

La variable répartissant les actifs occupés entre indépendants et employés a été souvent incluse dans l'analyse des déterminants des bas salaires. Cependant, les résultats concernant cette variable sont assez variables. En effet, certaines études mettent en évidence le fait qu'être un indépendant expose aux bas salaires. C'est ainsi que Marc Falter et Yves Flükiger (1999) trouvent que 26,0% des indépendants en Suisse en 1999 ont un bas revenu professionnel, contre 14,7% chez les salariés. Toutefois, en 2000 cette tendance n'est plus observée. La proportion de bas salaires est légèrement plus élevée chez les salariés, 16,8% contre 16,6% chez les indépendants.

L'étude de l'INSEE en Rhône-Alpes avance que les travailleurs indépendants sont fortement touchés par le phénomène de bas salaire (16,0%). Joseph Deutchsh, Yves Flükiger et Jacques Silber (1999), toujours sur la population suisse, montrent que la proportion de travailleurs à bas salaires varie très peu lorsqu'on considère la population active occupée toute entière ou seulement la population des salariés en 1991 et 1997, mettant en doute l'effet du statut de travailleur indépendant sur le niveau de rémunération professionnelle.

CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES DES TRAVAILLEURS A BAS REVENUS

Le précédent chapitre a permis de définir le concept de bas revenu et d'identifier quelques variables pertinentes permettant de caractériser les travailleurs à bas revenus. Dans le présent chapitre nous cherchons à dégager le profil des travailleurs à bas revenus au Cameroun et de proposer une catégorisation de ces derniers.

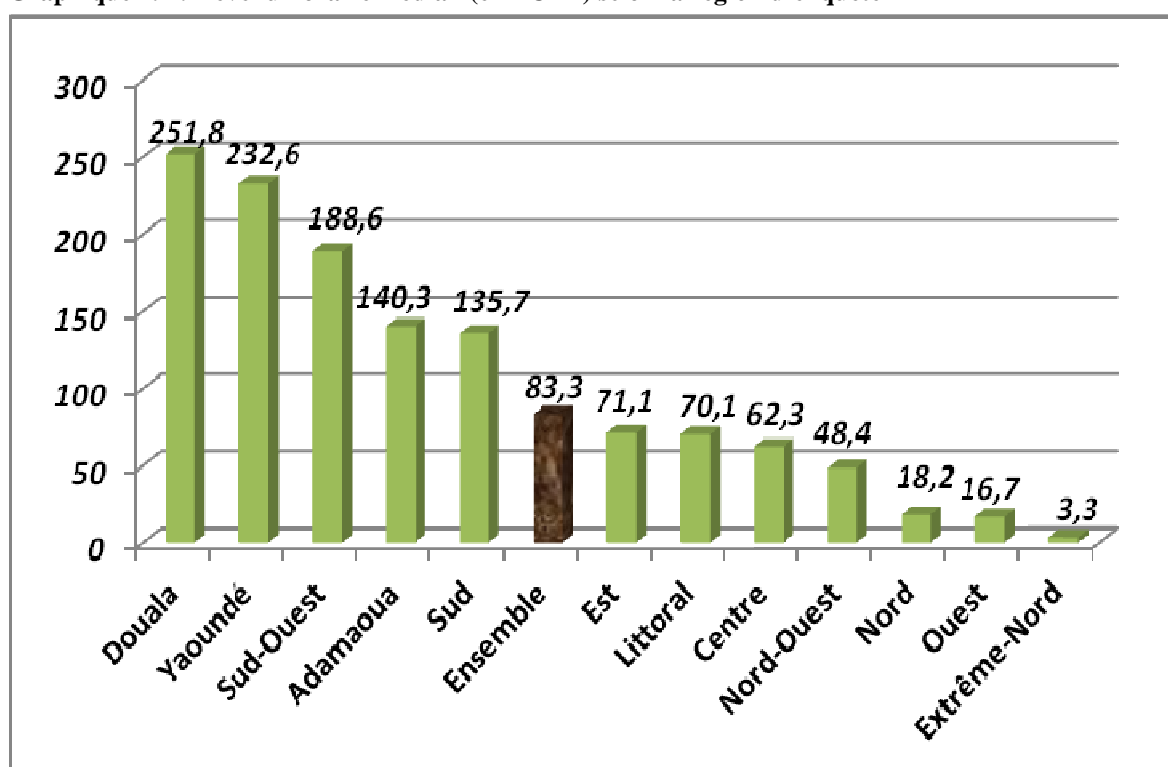
2.1 Profil des travailleurs à bas revenus

Cette analyse se fera à partir de certaines caractéristiques socioéconomiques et démographiques qui sont: le sexe, le niveau d'instruction, le statut migratoire, le secteur d'activité, le type d'emploi, le secteur institutionnel, la région d'enquête. Toutefois, nous commencerons par préciser le seuil de bas revenu.

2.1.1 Seuil de bas revenu au Cameroun

Le seuil de bas revenu se situe à 55,6 FCFA par heure. La proportion des travailleurs à bas revenus est de 43,7% soit environ 3,9 millions d'individus. On remarque que ce seuil calculé au niveau national est très variable lorsqu'il est calculé dans chaque région d'enquête (voir Graphique 2.1 ci-dessous). Pour des raisons de comparabilité des résultats on a opté pour l'utilisation d'un seuil national.

Graphique 2.1 : Revenu horaire médian (en FCFA) selon la région d'enquête



Source: INS, EESI 2, 2010

2.1.2 Proportion des travailleurs à bas revenus selon le sexe

Bien que l'égalité sociale soit une aspiration politique majeure depuis l'aube de la civilisation, des études sociologiques² ont répertorié des inégalités flagrantes au sein des sociétés, notamment dans les domaines de l'éducation, la santé, et plus généralement lorsqu'il est question d'analyse du marché de travail.

Le tableau 2.1 ci-dessous présente la répartition des travailleurs à bas revenus selon le sexe. Il en ressort que la plupart des travailleurs à bas revenus (56,1%) sont des femmes alors que la majorité des travailleurs à hauts revenus³ (58,7%) sont des hommes. Cette tendance est la même et ce, quel que soit le milieu de résidence. Cette disparité pourrait s'expliquer par le fait que les femmes souffrent d'un double handicap : d'une part, elles sont victimes de discrimination de revenus (notamment, à fonction égale, elles sont moins rémunérées que les hommes), et d'autre part, elles exercent plus souvent des emplois structurellement mal payés.

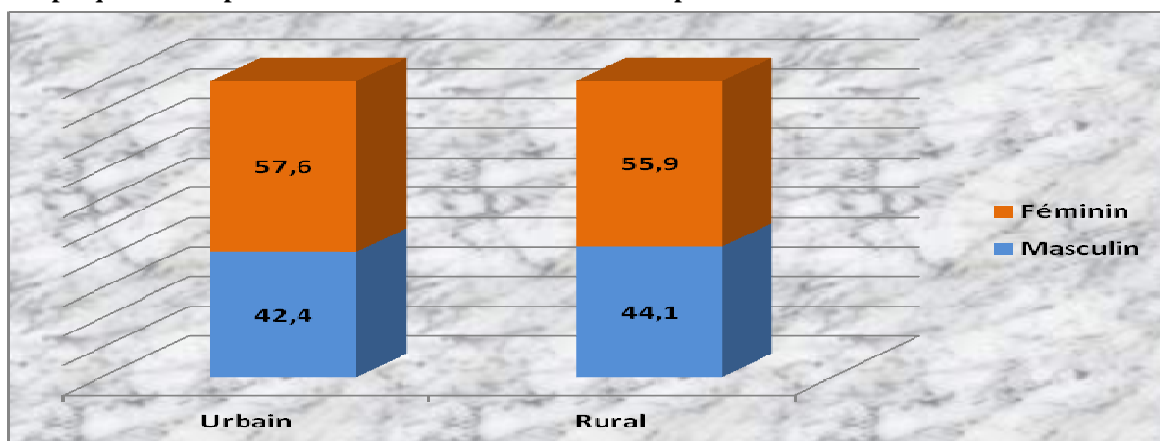
Tableau 2.1 : Répartition (en %) des travailleurs à bas revenus selon le sexe

Statut du travailleur	Masculin	Féminin	Total
Travailleurs à bas revenus	43,9	56,1	100,0
Travailleurs à hauts revenus ³	58,7	41,3	100,0

Source: INS, EESI 2, 2010

Quel que soit le milieu de résidence, les femmes sont plus affectées par le travail à bas revenu.

Graphique 2.2 : Répartition des travailleurs à bas revenus par milieu de résidence selon le sexe



Source: INS, EESI 2, 2010

² Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, " Hommes-femmes, l'introuvable égalité ", Recherches et prévisions, n° 61, 2000, pp. 19-33. D'après une enquête de la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques), six femmes au foyer sur dix aimeraient travailler (Xavier Neil, Premières synthèses, 98.02-n° 09.1, DARES, 1998).

³ est considéré comme travailleur à haut revenu tout travailleur dont le revenu horaire est supérieur à 55,6 FCFA.

2.1.3 Travailleurs à bas revenus et niveau d'instruction

L'analyse de la répartition des travailleurs à bas revenus suivant le niveau d'instruction et le milieu de résidence est d'une grande importance car elle contribuerait à une meilleure orientation des différents programmes visant à l'amélioration du bien-être social.

Le tableau 2.2 met en évidence l'influence positive qu'a le niveau primaire sur le revenu des travailleurs. En effet, plus de sept travailleurs à bas revenus sur dix (70,9%) ont au plus le niveau primaire. Cette tendance est observée aussi bien chez les femmes (73,5%) que chez les hommes (67,6%).

Selon le milieu de résidence, la tendance observée au niveau national est maintenue en milieu rural. Par contre en milieu urbain, la plupart des travailleurs (73,6%) ont le niveau primaire ou secondaire 1^{er} cycle.

Les travailleurs ayant le niveau d'instruction supérieur sont dans l'ensemble très peu touchés par les bas revenus (1,1%).

Tableau 2.2 : Répartition (en %) des travailleurs à bas revenus suivant le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Cameroun		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Non scolarisé	6,1	6,7	6,5	23,1	40,0	32,5	20,5	34,7	28,5
Primaire	39,7	35,3	37,1	48,4	39,4	43,4	47,1	38,8	42,4
Secondaire 1 ^{er} cycle	30,8	40,6	36,5	23,1	17,6	20,0	24,2	21,3	22,6
Secondaire 2 nd cycle	15,8	14,8	15,3	4,7	2,7	3,6	6,4	4,6	5,4
Supérieur	7,5	2,5	4,7	0,8	0,2	0,5	1,8	0,6	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INS, EESI 2, 2010

2.1.4 Travailleurs à bas revenus et âge

Un peu plus de la moitié (53,1%) des travailleurs à bas revenus ont moins de 25 ans. Plus particulièrement, un travailleur à bas revenu sur cinq a moins de 15 ans. On note également que le nombre de ces travailleurs décroît avec l'âge. Ce constat est le même quel que soit le milieu de résidence ou le sexe.

Tableau 2.3 : Répartition (en %) des travailleurs à bas revenus selon l'âge par milieu de résidence et sexe

Age	Urbain			Rural			Cameroun		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14 ans	17,9	16,5	17,1	26,5	18,1	21,8	25,2	17,8	21,0
15 - 19 ans	25,3	21,7	23,2	19,6	16,0	17,6	20,4	16,9	18,5
20 - 24 ans	18,8	20,9	20,0	12,0	12,7	12,4	13,0	14,0	13,6
25 - 29 ans	12,8	11,7	12,1	7,9	11,9	10,2	8,7	11,9	10,5
30 - 34 ans	4,7	7,9	6,5	6,1	7,8	7,1	5,9	7,9	7,0
35 - 39 ans	4,9	4,7	4,8	4,0	8,9	6,7	4,2	8,2	6,4
40 - 44 ans	3,5	4,3	3,9	5,6	6,1	5,9	5,3	5,8	5,6
45 - 49 ans	3,2	2,9	3,0	3,2	3,5	3,4	3,2	3,4	3,3
50 - 54 ans	3,4	2,7	3,0	4,0	3,9	3,9	3,9	3,7	3,8
55 - 59 ans	1,1	2,9	2,2	2,5	2,6	2,6	2,3	2,6	2,5
60 ans ou plus	4,5	3,7	4,1	8,5	8,5	8,5	7,9	7,7	7,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INS, EESI 2, 2010

2.1.5 Travailleurs à bas revenus et secteur d'activité

La répartition des travailleurs à bas revenus par secteur d'activité permet d'identifier les secteurs dans lesquels ils sont majoritairement employés. L'on note que huit travailleurs à bas revenus sur dix sont dans le secteur primaire. Suivant le sexe, il y a proportionnellement autant de travailleurs à bas revenus hommes (80,4%) que femmes (79,7%). Cette tendance égalitaire n'est pas observée dans les secteurs autres que primaire.

La même tendance est observée en milieu rural où neuf travailleurs à bas revenus sur dix sont dans le secteur primaire. Par contre, en milieu urbain ces travailleurs sont moins dispersés selon les secteurs.

Tableau 2.4 : Répartition (en %) travailleurs à bas revenus selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Urbain			Rural			Cameroun		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	29,5	31,9	30,8	89,4	88,8	89,1	80,4	79,7	80,0
Industrie	19,6	24,4	22,4	3,4	4,8	4,2	5,8	7,9	7,0
Commerce	18,3	20,7	19,7	3,0	3,4	3,2	5,3	6,1	5,8
Services	32,7	22,9	27,1	4,1	3,1	3,6	8,4	6,3	7,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100	100	100

Source: INS, EESI 2, 2010

2.1.6 Travailleurs à bas revenus et catégorie socioprofessionnelle

Les travailleurs à bas revenus sont essentiellement des aides familiaux ou des apprentis. En effet, ces catégories concentrent 65,3% des travailleurs à bas revenus. Cette tendance est observée quel que soit le sexe ou le milieu de résidence. Cependant, il se dégage une proportion importante des travailleurs pour propre compte (31,7%).

Tableau 2.5 : Répartition (en %) des travailleurs à bas revenus selon la CSP par milieu de résidence et par sexe

CSP	Urbain			Rural			Cameroun		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Cadre	2,3	0,4	1,2	0,5	0,1	0,3	0,7	0,2	0,4
Employé qualifié	6,1	1,5	3,5	1,0	0,0	0,5	1,7	0,3	0,9
Manceuvre	3,6	1,8	2,6	1,1	0,3	0,7	1,5	0,5	1,0
Patron	0,8	0,5	0,6	1,4	0,3	0,8	1,3	0,3	0,7
Travailleur pour propre compte	15,4	27,8	22,6	39,4	28,5	33,3	35,8	28,4	31,7
Aide familial ou apprenti	71,8	67,9	69,5	56,7	70,7	64,5	58,9	70,3	65,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INS, EESI 2, 2010

2.1.7 Travailleurs à bas revenus et secteur institutionnel

On observe une prédominance du secteur informel (90,5%) en matière d'emploi. Les données du tableau 2.6 montrent que ce secteur concentre la majorité des travailleurs à bas revenus (98,6%) avec une prépondérance de l'informel agricole (79,6%) et ce, quel que soit le sexe. Cette tendance est également observée au niveau rural. Par contre, en milieu urbain, c'est plutôt dans l'informel non agricole qu'on retrouve la plupart de ces travailleurs (65,4%). Les travailleurs à bas revenus ne sont pas nombreux dans le secteur formel (1,4%).

Tableau 2.6 : Répartition (en %) des travailleurs à bas revenus selon le secteur institutionnel

Secteur Institutionnel	Urbain			Rural			Cameroun		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Public	4,4	0,8	2,3	0,6	0,3	0,4	1,2	0,4	0,7
Privé formel	1,4	1,9	1,7	0,6	0,5	0,5	0,7	0,7	0,7
Informel non agricole	65,1	65,5	65,4	10,0	10,9	10,5	18,3	19,6	19,0
Informel agricole	29,1	31,8	30,7	88,8	88,4	88,6	79,8	79,3	79,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INS, EESI 2, 2010

2.1.8 Travailleurs à bas revenus et volume horaire hebdomadaire de travail

L'analyse du temps hebdomadaire de travail des travailleurs à bas revenus permet de vérifier si leur bas revenu est lié à l'insuffisance du temps consacré à leur emploi comme cela a été observé dans certains pays notamment la suisse (Falter et Flückiger, 2001).

Ce résultat est différent dans le contexte camerounais. En effet, près de la moitié (45,9%) des travailleurs à bas revenus consacrent au moins 40 heures à leur emploi principal par semaine. Ce constat est valable quels que soient le milieu de résidence et le sexe.

Tableau 2.7 : Répartition (en %) des travailleurs à bas revenus selon le nombre d'heures hebdomadaires de travail par milieu de résidence et par sexe

Nombre d'heures hebdomadaires de travail	Urbain			Rural			Cameroun		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
moins de 10 h	13,6	14,4	14,1	7,6	6,7	7,1	8,5	7,9	8,2
10 - 19 heures	12,5	14,9	13,9	12,9	12,3	12,6	12,8	12,7	12,8
20 - 29 heures	8,9	13,8	11,7	15,1	16,8	16,0	14,2	16,3	15,4
30 - 39 heures	7,7	12,4	10,4	16,6	21,2	19,1	15,2	19,8	17,8
40 heures ou plus	57,3	44,5	49,9	47,8	43,1	45,2	49,3	43,3	45,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INS, EESI 2, 2010

2.1.9 Travailleurs à bas revenus et région

L'étude révèle que la région de l'Extrême-Nord abrite le quart de cette catégorie de travailleurs. En outre, ils sont presque également répartis entre le Nord, le Nord-Ouest et l'Ouest. Selon le sexe, cette tendance ne varie pas significativement. Les grandes métropoles de Douala et Yaoundé concentrent environ 40% des travailleurs à bas revenu.

Tableau 2.8 : Répartition (en %) des travailleurs à bas revenus selon la région d'enquête par milieu de résidence

Région d'enquête	Urbain			Rural			Cameroun		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Douala	15,9	20,5	18,6	///	///	///	2,4	3,3	2,9
Yaoundé	23,1	20,4	21,5	///	///	///	3,5	3,3	3,4
Adamaoua	3,2	1,3	2,1	2,2	1,9	2,1	2,4	1,8	2,1
Centre	1,4	1,4	1,4	11,2	10,2	10,6	9,7	8,8	9,2
Est	0,8	1,0	0,9	5,2	4,7	4,9	4,6	4,1	4,3
Extrême-Nord	4,2	2,7	3,4	32,3	26,7	29,2	28,1	22,9	25,2
Littoral	9,8	10,9	10,4	3,2	2,7	2,9	4,2	4,0	4,1
Nord	4,9	2,6	3,6	15,4	18,2	17,0	13,8	15,7	14,9
Nord-Ouest	11,3	8,4	9,7	11,1	13,5	12,5	11,2	12,7	12,0
Ouest	22,3	25,1	23,9	11,6	14,4	13,1	13,2	16,1	14,8
Sud	1,2	3,6	2,6	3,5	2,9	3,2	3,1	3,0	3,1
Sud-Ouest	1,7	2,1	1,9	4,3	4,6	4,5	3,9	4,2	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INS, EESI 2, 2010

2.2 Catégorisation des travailleurs à bas revenus

Le but de cette section est d'identifier les groupes homogènes de travailleurs à bas revenus.

2.2.1 Méthodologie

La méthode statistique de Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) est mise à contribution pour identifier les catégories homogènes des travailleurs à bas revenu. Cette méthode est rapide et fournit une hiérarchie de partitions, une suite de niveaux permettant de trouver empiriquement les partitions les plus pertinentes. Les variables utilisées dans le cadre de cette analyse sont : la région d'enquête, le sexe, le niveau d'instruction, le statut matrimonial, l'âge, la CSP, le GSE, le type d'activité de l'entreprise principale, la voie d'obtention de l'emploi, le nombre d'heures consacrées à l'emploi principal, la durée

d'exercice du métier, la CSP du père, la CSP de la mère, le statut migratoire, le niveau de la formation professionnelle et la spécialité de la formation.

2.2.2 Description des différents groupes de travailleurs à bas revenus

L'implémentation de la méthode ci-dessus décrite a permis de retenir 3 groupes de travailleurs.

Groupe 1 : « *Jeunes* » travailleurs à bas revenus du secteur informel non agricole

Ce groupe est constitué de 20,0% des travailleurs à bas revenus soit environ 740 000 individus. Ces travailleurs sont en majorité des résidents des villes de Yaoundé et de Douala. La quasi-totalité des travailleurs de ce groupe sont des salariés exerçant dans une entreprise privée non agricole du secteur informel ; ils ont pour la plupart comme spécialité de formation l'industrie d'habillement/confection/cuir. La formation acquise s'est faite généralement sur le tas. Ils travaillent en moyenne 40,43 heures par semaine, ont une ancienneté de près de 5 ans et sont âgés de 24 ans en moyenne.

Groupe 2 : « *Vieux* » travailleurs à bas revenus

Ce groupe représente 29,7% des travailleurs à bas revenus soit 1 100 000 individus. Ces travailleurs sont des exploitants agricoles informels et travaillent pour leur propre compte. Ils obtiennent leur emploi par le canal de l'initiative personnelle. Ces travailleurs ont une ancienneté de 25 ans dans leur emploi, sont âgés en moyenne de 43 ans et travaillent en moyenne 40 heures par semaine.

Groupe 3 : « *Jeunes* » travailleurs à bas revenus du secteur informel agricole

Ce groupe représente 50,1% des travailleurs à bas revenus soit 1 850 000 individus. Il est constitué pour la plupart des aides familiaux/apprentis travaillant dans une exploitation agricole (plantation, champs, ferme, élevage, pêche,...) du secteur informel. Ils obtiennent leur emploi par le moyen des relations personnelles (parents et amis) et sont pour la plupart des célibataires. Ils résident principalement dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord. Ces travailleurs consacrent en moyenne 31,30 heures à leur travail par semaine et sont âgés en moyenne de 21 ans. Ils exercent leur activité depuis au moins 9 ans.

Dans ce chapitre il était question de caractériser les travailleurs à bas revenus d'activité. Il est donc ressorti que les travailleurs à bas revenus d'activité sont proportionnellement plus important chez les femmes et ce quel que soit le milieu de résidence. Ces travailleurs sont généralement du niveau primaire et leur nombre s'augmente avec l'âge. Par ailleurs, ces travailleurs sont très majoritaires dans le secteur primaire (dans l'informel agricole) et y travaillent généralement plus de 40 heures en tant que aides familiaux ou apprentis. Ces travailleurs sont concentrés dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Ouest et du Nord-Ouest.

Dans la recherche des groupes de ressemblance parmi ces travailleurs, on est arrivé à les classer en trois groupes à savoir : le groupe des jeunes travailleurs à bas revenus de l'informel non agricole, le groupe des vieux travailleurs et enfin le groupe des jeunes travailleurs de l'informel agricole. Ce résultat ne vient que confirmer la structure de notre marché du travail à forte dominance informelle.

CHAPITRE 3 : DETERMINANTS DES TRAVAILLEURS A BAS REVENUS

Le chapitre précédent a permis de dégager les caractéristiques des travailleurs à bas revenus et de les catégoriser. On a pu déceler les principales caractéristiques de cette population en se basant sur certaines variables individuelles. Dans ce chapitre, on veut à partir d'une analyse multivariée, déterminer les caractéristiques susceptibles d'influencer la probabilité d'appartenir à la population des travailleurs à bas revenus et de quantifier leurs impacts. Pour ce faire, nous spécifions le modèle économétrique utilisé. Puis, nous faisons une interprétation des résultats.

3.1 Spécification économétrique du modèle

La méthode statistique utilisée est basée sur deux catégories ou groupes d'individus A et B de notre population P composée de la population active occupée. Le groupe A est constitué des travailleurs à bas revenus. Le groupe B est composé des autres travailleurs. L'appartenance à un des deux groupes est définie par la variable Y communément appelée variable expliquée ou variable d'intérêt. Cette variable prend les valeurs 0 ou 1. Pour un individu i , elle est égale à 0 lorsqu'il appartient au groupe B et 1 s'il est dans le groupe A. Ce qui se traduit par la formule suivante :

$$y_i = \begin{cases} 1 & \text{si l'individu est un travailleur à bas revenu} \\ 0 & \text{si l'individu n'est pas travailleur à bas revenu} \end{cases}$$

La variable expliquée Y est la manifestation d'une variable inobservée Z . Le modèle postule une relation de type $z_i = \sum_j x_{ij}\beta_{ij} + u_i$ où x_{i1}, \dots, x_{in} sont les variables explicatives pour l'individu i

et u_i le terme d'erreur. La probabilité que l'individu i soit travailleur à bas revenu ($y_i = 1$) est alors :

$$p_i = p(y_i = 1) = p(z_i > 0) = p(x_i\beta_i > -u_i) = F(x_i\beta_i)$$

avec $x_i = (x_{i1}, \dots, x_{in})$; $\beta_i = (\beta_{i1}, \dots, \beta_{in})$; $u_i = (u_{i1}, \dots, u_{in})$ et F est la fonction de répartition de $-u_i$;

Ce modèle peut être estimé par un Logit ou un Probit. Cependant, la spécification de la variable d'intérêt montre qu'il n'y a pas d'information disponible pour les individus actifs sans emploi. En fait, les individus pour lesquels on a une information sont issus d'une équation de sélection. Dans un premier temps, l'individu a un emploi ou pas ; ensuite, en cas d'emploi, la rémunération issue de cet emploi permet de le classer comme travailleur à bas revenu ou non. Ce qui est résumé dans l'équation de sélection suivante :

$$\text{Statut d'emploi} = \begin{cases} \text{à un emploi} & \implies \begin{cases} \text{est travailleur à bas revenu} \\ \text{n'est pas travailleur à bas revenu} \end{cases} \\ \text{n'a pas d'emploi} & \end{cases}$$

Une telle spécification peut être considérée comme un modèle en deux étapes. Sa formalisation en utilisant la méthode proposée par Heckman (1979) se présente comme suit :

Etape 1 : Equation emploi $E_i = Z_i\gamma + \varepsilon_i$

Etape 2 : Equation bas revenu $W_i = X_i\beta + u_i$ observable uniquement si l'individu i a un emploi.

où : W_i est le revenu que l'individu i tire de son activité principale,

X_i sont les variables explicatives du revenu,

u_i et ε_i les termes d'erreur,

E_i est la différence entre la revenu d'activité et le revenu garanti en dessous duquel l'individu ne peut accepter l'emploi, soit $E_i = W_i - E_i^*$, Z_i les variables explicatives.

Dans le cadre de ce travail, nous allons utiliser l'estimation du modèle en deux étapes par la méthode d'Heckman : l'équation de sélection est d'abord estimée par un modèle Probit, ensuite, une seconde régression toujours par un Probit permettra d'obtenir les paramètres de la seconde étape.

La première régression estime la probabilité d'obtenir un emploi. Elle permet d'estimer l'inverse du ratio de Mills⁴ qui sera intégré dans la seconde régression afin de prendre en compte le biais de sélection signalé plus haut. La seconde régression estime la probabilité d'être travailleur à bas revenu, c'est-à-dire $p_i = P(y_i = 1) = P(W_i < w^*)$.

Ce modèle postule que les résidus des deux estimations suivent la loi normale avec la moyenne nulle, pour variable les variances respectives σ_ε^2 et σ_u^2 et sont corrélés avec pour coefficient de

corrélations $\rho_{\varepsilon u}$ soit
$$\begin{pmatrix} \varepsilon \\ u \end{pmatrix} \approx N \left(\begin{pmatrix} 0 \\ 0 \end{pmatrix}, \begin{pmatrix} \sigma_\varepsilon^2 & \rho_{\varepsilon u} \sigma_\varepsilon \sigma_u \\ \rho_{\varepsilon u} \sigma_\varepsilon \sigma_u & \sigma_u^2 \end{pmatrix} \right)$$

Le vecteur X des variables explicatives retenues pour le modèle sont de trois catégories à savoir : les variables géographiques, les variables individuelles, les variables liées à l'environnement du ménage et les variables relatives à l'activité.

Les variables géographiques sont constituées de la région d'enquête et du milieu de résidence. La région d'enquête est composée de douze modalités correspondant aux dix régions administratives et aux deux grandes métropoles que sont Douala et Yaoundé.

Les variables individuelles sont au nombre de six à savoir : le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, le statut migratoire, la situation matrimoniale et la formation professionnelle.

Les variables liées à l'environnement du ménage sont la taille et le nombre d'actifs occupés. Quant à l'activité, l'ancienneté, la durée hebdomadaire de travail et le type d'entreprise sont les variables retenues.

3.2 Résultats et interprétation

Les résultats (tableau 3.1, colonne Equation bas revenus) montrent que l'estimation faite par la méthode de Heckman est appropriée et corrige le biais de sélection. En effet, le coefficient associé à l'inverse du ratio de Mills est fortement significatif et la statistique de Wald indique que la corrélation des résidus des deux équations est significative. Le modèle montre que plusieurs variables influencent significativement la probabilité d'être travailleur à bas revenu.

⁴ On utilise très souvent l'inverse du ratio de Mills en cas de possible biais de sélection. Tobin (1958) a mis en évidence pour la première fois le problème de biais de sélection dans les estimations par les moindres carrés ordinaires sur les données censurées. Heckman (1976) a proposé une estimation en deux étapes en utilisant l'inverse du ratio de Mills pour corriger le biais de sélection.

3.2.1 Variables géographiques

Le milieu de résidence influence le niveau de revenu. Cette influence est positive pour le milieu urbain et négative pour le milieu rural avec un effet marginal estimé à 0,0326. Cela signifie que toutes choses étant égales par ailleurs, quitter le milieu rural pour le milieu urbain réduirait la probabilité d'être travailleur à bas revenu de 3,26%. Le chemin inverse augmenterait cette probabilité de la même quantité.

Globalement, la région de résidence influence positivement la probabilité d'avoir un bas revenu. En effet, par rapport à Douala, un individu qui vit dans les autres régions d'enquête en dehors de l'Adamaoua et du Sud-Ouest est plus enclin à avoir un bas revenu. Cette situation est plus mise en exergue dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Ouest où la probabilité d'être travailleur à bas revenu est respectivement de 29,3% et 23,2% par rapport à Douala.

3.2.2 Variables individuelles

Les résultats montrent que le niveau d'instruction n'est pas déterminant, bien qu'il influence significativement la probabilité d'avoir un emploi (équation emploi). Ceci signifie qu'avoir un niveau d'instruction élevé (par rapport aux individus non scolarisés) n'influence pas le fait d'avoir ou de ne pas avoir un bas revenu. De même, le niveau de formation professionnelle n'est pas important. Ceci constitue un paradoxe par rapport à la théorie du capital humain⁵ (Mincer, 1974), (Becker, 1975) selon laquelle un investissement du capital humain devrait conduire à une hausse du revenu. Dans cette étude, le capital humain est approximé par le niveau d'instruction, le niveau de formation et l'ancienneté. Le fait que seule l'ancienneté demeure significative alors que ni le niveau d'instruction, ni le niveau de formation n'exerce aucun effet sur le niveau de revenu pourrait être expliqué par la non transparence du marché du travail. L'analyse proposée dans cette étude est conditionnée par les données disponibles. Un cadre dynamique devrait être utilisé pour saisir les effets temporels et les ajustements du marché du travail suite aux différents programmes.

L'âge a un effet très significatif. La probabilité diminue avec l'âge jusqu'à 33,6 ans et commence ensuite à croître. Ceci montre qu'un individu court plus le risque à être travailleur à bas revenu en début et en fin de carrière. Ceci a déjà été mis en lumière dans la catégorisation des travailleurs à bas revenus faite précédemment où la classification a permis d'identifier trois groupes d'individus ayant respectivement 24, 21 et 43 ans en moyenne.

Le sexe influence fortement la probabilité d'avoir un bas revenu. Par rapport aux femmes, les hommes ont 0,187 fois moins de chance de se retrouver en situation de travailleur à bas revenu. Ceci confirme les résultats de l'analyse descriptive effectuée au chapitre 2 qui montraient déjà que les femmes sont plus touchées par les bas revenus.

Le modèle montre qu'être marié, divorcé ou veuf ou en union libre a un effet négatif. Cependant, l'impact des effets est différent : l'effet marginal est plus important chez les veufs et les divorcés (0,166) que chez les monogames (0,127).

⁵ Défini comme l'ensemble des capacités productives d'un individu et comprend aussi bien la formation scolaire reçue que l'expérience professionnelle et l'ancienneté accumulée.

3.2.3 Environnement du ménage

La taille n'est pas statistiquement significative bien que son carré le soit et indiquant que la présence de plus d'un actif occupé dans le ménage augmente la probabilité d'être travailleur à bas revenu.

3.2.4 Variables relatives à l'activité

L'ancienneté dans l'emploi est déterminante : la probabilité d'être travailleur à bas revenu croît en fonction de l'ancienneté. Au bout de 41,2 ans, cette probabilité commence à décroître. L'effet marginal est estimé à 0,079.

La durée hebdomadaire du travail est significative et positive : la probabilité d'être travailleur à bas revenu augmente avec le temps hebdomadaire de travail. Ceci démontre que les individus qui ont une durée hebdomadaire de travail élevée sont plus enclins à être travailleurs à bas revenus. Cela confirme les résultats dans l'analyse descriptive qui montraient déjà que la proportion des travailleurs à bas revenus augmentait avec le temps hebdomadaire de travail et qu'environ 46% de ces travailleurs exerçaient leur activité pendant 40 heures et plus dans la semaine.

Le type d'entreprise influence fortement la probabilité d'être travailleur à bas revenu. En effet, cette probabilité augmente quand l'individu exerce son activité dans une exploitation agricole et baisse dans les autres entreprises. Cette baisse est plus marquée dans les administrations publiques et parapubliques.

Tableau 3.1 : Estimation des déterminants de la probabilité des travailleurs à bas revenus par la méthode de Heckman (modèle Probit)

Variables explicatives	Equation emploi		Equation bas revenus	
	Coefficients		Coefficients	Effets marginaux
Variabes géographiques				
<i>Région de résidence</i>				
Douala	Réf.		Réf.	Réf.
Yaoundé	-0.0894		0.201***	0.0800***
Adamaoua	-0.482***		0.00143	0.000569
Centre	0.188		0.144*	0.0574*
Est	-0.270**		0.327***	0.130***
Extrême-Nord	-0.0634		0.759***	0.293***
Littoral	0.379***		0.356***	0.141***
Nord	-0.000921		0.366***	0.145***
Nord-Ouest	0.277***		0.451***	0.178***
Ouest	0.431***		0.595***	0.232***
Sud	-0.0105		0.256**	0.102**
Sud-Ouest	-0.348***		-0.0906	-0.0357
<i>Milieu de résidence</i>				
Rural	Réf.		Réf.	Réf.
Urbain	-0.665***		-0.0824	-0.0326
Variabes individuelles				
Age de l'individu	-0.334		-4.118***	-1.632***
Age ²	0.459**		1.342***	0.532***
<i>Niveau d'instruction</i>				
Sans niveau	Réf.		Réf.	Réf.
Primaire	-0.0260		-0.0645	-0.0255
Secondaire 1 ^{er} cycle	-0.226**		-0.0262	-0.0104
Secondaire 2 nd cycle	-0.363***		-0.0492	-0.0195
Supérieur	-0.604***		0.0846	0.0336
<i>Sexe de l'individu</i>				
Féminin	Réf.		Réf.	Réf.
Masculin	0.442***		-0.477***	-0.187***
<i>Statut migratoire</i>				
Migrant	Réf.		Réf.	Réf.
Natif	0.115**		0.00832	0.00330
<i>Situation matrimoniale</i>				
Célibataire	Réf.		Réf.	Réf.
Marié monogame	0.233***		-0.324***	-0.127***
Marié polygame	0.276**		-0.408***	-0.156***
Union libre	-0.0412		-0.409***	-0.156***
Veuf, divorcé	0.0975		-0.438***	-0.166***
<i>Niveau de formation professionnelle</i>				
Formation sur le tas			Réf.	
Formation dans une institution ou un centre			0.0491	0.0195
Formation niveau primaire et post primaire			0.101	0.0404
Formation niveau secondaire			-0.0268	-0.0106

Variables explicatives	Equation emploi	Equation bas revenus	
	Coefficients	Coefficients	Effets marginaux
Formation niveau supérieure		-0.0438	-0.0173
Environnement du ménage			
Taille du ménage	-0.251**	-0.0504	-0.0200
Taille ²	0.00180*	0.00131*	0.000518*
<i>Nombre d'actifs occupés dans le ménage de l'individu</i>			
1		Réf.	Réf.
2		0.438***	0.173***
3		0.500***	0.196***
Variables relatives à l'activité			
Ancienneté dans l'emploi		0.199***	0.0790***
Ancienneté ²		-0.0279***	-0.0111***
Durée hebdomadaire de travail		0.215**	0.0852**
Durée ²		-0.00225	-0.000891
<i>Type d'entreprise principale</i>			
Exploitation agricole		Réf.	Réf.
Administration publique et parapublique		-1.321***	-0.397***
Entreprise privée non agricole		-0.953***	-0.357***
Autres (OI, Entreprise associative, ménage)		-1.274***	-0.378***
Inverse du ratio de Mills		-0.561***	
Constante	1.829***	2.236***	
Rho (ρ)		-0.509	
<i>Test de Wald d'indépendance des résidus des deux équations (rho = 0): -0.561***</i>			
<i>Nombre d'observations avec salaire : 14624</i>			
<i>Nombre d'observations : 15714</i>			
<i>Niveau de significativité : *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1</i>			
<i>Lecture : par rapport à Douala, vivre à Yaoundé n'influence pas la probabilité de trouver un emploi. Cela augmente significativement la probabilité d'être travailleur à bas revenu. L'effet marginal est de 0.0800.</i>			

Source: INS, EESI 2, 2010

L'objectif de ce chapitre était de déterminer les variables susceptibles d'influencer la probabilité d'appartenir à la population des travailleurs à bas revenu et de quantifier l'effet de ces variables toutes choses égales par ailleurs sur cette probabilité. En utilisant la méthode d'estimation d'Heckman en deux étapes qui permet de corriger le biais de sélection à l'entrée dans le marché du travail, nous avons pu identifier les variables géographiques, individuelles, liées à l'activité ou à l'environnement du ménage qui influencent positivement ou négativement la probabilité d'être travailleur à bas revenu.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

A. Conclusion

L'objectif de cette étude était de déterminer les caractéristiques des travailleurs à bas revenus ainsi que leurs déterminants. La notion de travailleur à bas revenu a été définie par rapport à un seuil de 55,6 FCFA correspondant aux deux tiers du revenu horaire médian national de l'activité principale.

L'étude montre que les travailleurs à bas revenus sont proportionnellement plus observés chez les femmes. Ils ont généralement un niveau d'étude primaire et leur nombre augmente avec l'âge. Par ailleurs, ces travailleurs sont très majoritaires dans le secteur primaire (dans l'informel agricole) et y travaillent généralement plus de 40 heures par semaine en tant qu'aides familiaux ou apprentis. Ils sont concentrés dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Ouest et du Nord-Ouest.

Ces travailleurs peuvent être classés en trois groupes à savoir les jeunes travailleurs de l'informel non agricole, les jeunes travailleurs de l'informel agricole et enfin les vieux travailleurs.

Le modèle économétrique d'Heckman mis en œuvre indique principalement que la probabilité d'être travailleur à bas revenu croît avec l'ancienneté et commence à décroître à partir de 41,2 ans d'ancienneté. Elle décroît avec l'âge et commence à croître après que l'individu ait atteint 33,6 ans. Par ailleurs, ce modèle a également montré que les variables telles que : le milieu de résidence, la région d'enquête, le sexe de l'individu, la situation matrimoniale, la présence d'un actif occupé dans le ménage influencent significativement la probabilité d'être travailleur à bas revenu.

B. Recommandations

Compte tenu de la déformation du marché du travail très fortement portée vers le secteur informel, il est à suggérer comme autre piste d'approfondissement, l'analyse séparée des secteurs formel et informel en utilisant un seuil adapté pour chaque secteur.

Par ailleurs, cette étude suggère des recommandations pour mieux orienter les politiques, notamment :

- valider et mettre en œuvre la politique nationale de l'emploi avec un accent particulier sur les politiques actives du marché du travail ciblant les jeunes et les femmes ;
- former professionnellement les apprentis, les aides familiaux et les travailleurs pour compte propre pour améliorer leurs connaissances et qualifications afin de faciliter leur mutation vers le secteur formel ;
- généraliser le socle de protection sociale pour garantir un revenu minimum aux travailleurs ;
- ajuster le niveau du SMIG selon un multiple du seuil de bas revenu des travailleurs.

Ces politiques devraient, en priorité, s'appliquer à l'Extrême-Nord, à l'Ouest et au Nord-Ouest.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AFRISTAT (1999), *Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel*, Série Méthodes n°2, Décembre 1999.

BECKER, G.S. (1925), *Human capital: A theoretical and empirical Analysis with special reference to Education*, Chicago: University of Chicago Press, 2nd edition.

BIT (2009). *Guide sur les nouveaux Indicateurs d'Emploi des Objectifs du Millénaire pour le Développement*. Genève.

CASTEL R. (1995), « *Les pièges de l'exclusion* », dans « *Y a-t-il des exclus ? L'exclusion en débat*, Lien social et Politiques – RIAC, no 34, 13-21.

CONCIALDI, Pierre et Sophie PONTIEUX (1997). « *Les bas salaires en France: quels changements depuis 15 ans?* », *Premières informations et premières synthèses 48 (1)*, Paris, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

COULIBALY S. Z. (2010), « *Workshop on challenges and strategies in improving labour statistics in Africa* », Bamako, Mali.

Commission Economie-Emploi-Recherche-Innovation (2012), *Situation des Travailleurs Pauvres dans la région des pays de la Loire*.

DEUTSCH Y. FLUCKIGER Y. et SILBER J. (2002), *Les bas salaires et les travailleurs paupérisés en Suisse: une analyse de l'évolution de la pauvreté entre 1991 et 1997*.

FALTER Jean Marc et al, (2002), *Bas salaire et working poor*.

Galobardes A. Morabia M. S. Bernstein (2000). *Statut socio-économique : un facteur de risque indépendant*. Revue Médicale Suisse.

Heckman J I (1976), *The common Structure of Statistical Models of Truncation, sample selection and Limited Dependent variables and a Simple Estimator for Such Models*, *Annal of Economic and Social Management*, S(4), 475-492.

Heckman, J. (1979) "Sample selection bias as a specification error", *Econometrica*, Vol. 7, N°1. pp. 153-161.

INS (2011), *Rapport principal de l'EESI 2 au Cameroun, phase 1 sur l'emploi*.

INS (2011), *Rapport principal de l'EESI 2 au Cameroun, phase 2 sur le secteur Informel*.

INS (2008), *Rapport National du progrès des OMD au Cameroun*.

INS (2008), *Conditions de vie des populations et Profil de Pauvreté au Cameroun, troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages*.

J. Deutsch, Y. Flückiger et J. Silber (1999), *La population des "bas salaires" et des "working poor" en Suisse*, OFS, Neuchâtel.

Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant *Code du Travail au Cameroun*.

LACHAUD J.P. (1994), *Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne : analyse comparative*, Genève, Institut International d'Etudes Sociales.

LOUIS ARAGON, (1933), "*Faits divers*" dans son article, l'humanité.

MINCER, J. (1974), *Schooling Experience and Earnings*, New York: National Bureau of Economic Research.

MINEFOP (2007), *Politique Nationale de l'Emploi au Cameroun*.

MINEPAT (2009), *Cameroun Vision 2035*.

MINEPAT (2009), *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi au Cameroun*.

INSEE, (2007), *Enquête Statistique sur les revenus et les conditions de vie*.

Michèle Lelièvre et al, (2004), *Un nouvel indicateur européen : les travailleurs pauvres*.

République du Cameroun (2007), *Politique nationale de l'emploi et stratégies de mise en œuvre*.

TCHANA Emmanuel et al, (2009), *Etude nationale sur les politiques du marché du travail au Cameroun*.

ANNEXE

Annexe : Liste des rédacteurs

Noms et Prénoms	Fonctions
TEDOU Joseph	Directeur Général de l'INS
SHE ETOUNDI Guy Benjamin	Directeur Général Adjoint de l'INS
LIBITE Paul Roger	Chef de Département des Statistiques Démographiques et Sociales à l'INS
NIEKOU Rosalie	Chef de Cellule du suivi des Conditions de vie des Ménages à l'INS/Coordonnatrice Technique
NGOGANG WANDJI Léandre	Chef de Cellule de gestion des réseaux et des banques de données à l'INS
KETCHOUM Casimir	Chargé d'Etudes Assistant au Département des Statistiques Démographiques et Sociales à l'INS
TIOBO'O PAPOU Sédric	Chargé d'Etudes Assistant au Département de la Coordination Statistique et de la Recherche à l'INS
BATOMEN Francis	Cadre au Département des Statistiques Démographiques et Sociales à l'INS